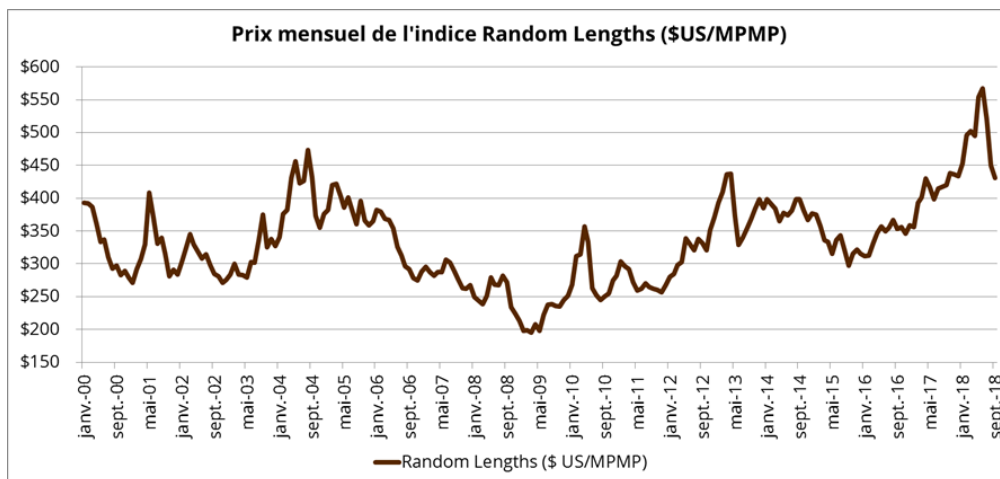


Revue des marchés pour les produits du bois

Les prix pour le bois d'œuvre et les panneaux structuraux avaient commencé l'année 2018 avec une vigueur spectaculaire qui s'est poursuivie jusqu'à la mi-année. Le déclin observé à partir de juin a été tout aussi imposant, ce qui ramène les prix à un plus faible niveau d'ici la fin de l'année et jusqu'au début 2019. Depuis octobre, les prix ont frôlé la limite des opérations rentables dans les scieries les moins performantes. On a observé récemment des fermetures en Colombie-Britannique qui ne furent toutefois pas dictées par la baisse des prix autant que par la disponibilité de la ressource.

On anticipe que la moyenne des prix l'an prochain sera inférieure à cette année. Qu'à cela ne tienne, ces prix demeurent relativement élevés selon les standards historiques, avec des prévisions pour l'indice composite Random Lengths avoisinant en moyenne les 450 \$ US/MPMP en 2019. Dans les prochaines lignes, on explorera les motifs susceptibles de soutenir le marché à ce niveau.



Source : Random Lengths

La demande pour le bois d'œuvre

Lentement mais sûrement, la demande en bois d'œuvre pour la construction résidentielle aux États-Unis continue de progresser. À un rythme de près de 3 % par année, c'est l'équivalent de 180 000 unités résidentielles de plus qui sont prévues entre juin 2018 et juin 2019. Après une croissance de plusieurs années, il y a quand même un consensus sur une baisse éventuelle de l'activité en construction. Ce qui fait moins consensus, c'est l'imminence de ce ralentissement. Au pire, on l'attend dès 2019, et au mieux, on le repousse à 2022. Dans les deux cas, la croissance reste en deçà du plein potentiel de construction. Même si elles sont plus stables, les dépenses en rénovation sont également en légère hausse durant cette période.

Au Canada, on peut dire du marché qu'il demeure robuste. La croissance économique n'a peut-être plus la force qu'elle a montrée en 2016 et au début 2017, mais elle démontre des signes positifs et devrait demeurer près de la barre des 2 % annuellement cette année et l'an prochain. En somme, la consommation de bois d'œuvre croît en Amérique du Nord, mais cette croissance proviendra plutôt des États-Unis que du Canada à court et moyen termes.

Néanmoins, la plus récente crise financière a aussi rendu l'accès au crédit plus difficile pour les premiers acheteurs, qui jouent pourtant un rôle crucial dans le marché de la construction résidentielle. Certains économistes sont prompts à démontrer que les conditions de crédit pourraient être assouplies sans toutefois compromettre le marché. Par surcroît, la crise financière a eu raison de nombreux petits constructeurs aux États-Unis. Dans certains marchés, on observe que l'offre en maisons d'entrée de gamme continue d'en souffrir.

L'environnement réglementaire (demandes de permis, respect des normes) est aussi devenu un enjeu de taille. En proportion des coûts de construction, les coûts réservés au respect des normes et des règlements ont augmenté aux États-Unis au fil des ans, ce qui affecte l'accès à la propriété, en particulier pour les premiers acheteurs.

L'offre de bois d'oeuvre

Du côté de l'offre, on observe toujours bon nombre de contraintes qui limitent la capacité des fournisseurs de matériaux (incluant le bois d'oeuvre) et des constructeurs à desservir adéquatement la demande. La question de la main-d'oeuvre qui fait défaut aux constructeurs n'est peut-être plus nouvelle, mais elle n'a jamais été aussi aigüe. Selon la NAHB, association qui regroupe les constructeurs américains, 82 % des constructeurs rapportent une pénurie de main-d'oeuvre. De tous les corps de métiers nécessaires à la construction, c'est celui des charpentiers qui présente le plus grand manque à combler. En dépit de la reprise, le niveau d'emploi en construction aux États-Unis est de 25 % inférieur à ce qu'il était en 2006.

D'emblée, le bois d'oeuvre ne fait pas partie du nouvel accord États-Unis-Mexique-Canada (AEUMC) qui vient d'être paraphé. En apparence, les négociations sur le bois d'oeuvre ont été mises en veilleuse au cours des six derniers mois en raison de cette négociation. La meilleure nouvelle de cette entente pour les producteurs de sciage est probablement le maintien du système d'arbitrage des litiges commerciaux. Étant donné que les droits compensatoires sur l'acier et sur l'aluminium n'ont pas été retirés avec la nouvelle entente, il serait prématuré de s'enthousiasmer. C'est donc dire que rien n'est réglé pour les producteurs de sciage québécois, toujours soumis à un mécanisme de taxes transitoire dans l'attente d'une nouvelle entente.

Le règlement de l'AEUMC met néanmoins la table à la réouverture des négociations sur le bois d'oeuvre. En pratique, les scieurs du Québec misent sur une entente qui serait négociée sur la base de leur part du marché américain. Au cours des six derniers mois, les exportations du Québec vers les États-Unis ont en effet explosé, souvent au détriment du marché domestique, dans l'espoir d'établir des niveaux de vente pouvant servir d'étalon dans une entente future. De façon sporadique, on a même observé des carences de disponibilité pour certaines classes de bois d'oeuvre au Québec en raison de cette dynamique, induite par le conflit commercial.

On pourrait penser que la bonne tenue de la demande combinée au déclin de la possibilité forestière en Colombie-Britannique devraient permettre aux scieries du Québec d'accroître à la fois leur production et leurs exportations. En réalité, ce n'est pas si simple étant donné que les dernières années ont vu l'écart se combler entre la possibilité forestière et la récolte au Québec, en particulier dans les forêts publiques. La ressource de qualité se raréfie. Si les conditions actuelles de marché se maintiennent, les producteurs privés du Québec se verront vraisemblablement sollicités davantage pour la ressource en bois qualité sciage.

Et c'est bien là la question. Est-ce que les conditions actuelles de marché, parmi les meilleures depuis les années 2000, peuvent être soutenues encore longtemps? Pour le moment, les risques de récession à court terme sont moins élevés que les risques d'une croissance modeste. Dans ce contexte toutefois, le plus grand risque qui pèse sur l'économie des produits forestiers est l'évolution de la politique commerciale menée par le gouvernement américain.

Et les panneaux?

Dans le secteur des panneaux de particules et de MDF, le marché apparaît moins mouvementé. Les vecteurs qui supportent la demande pour le bois d'oeuvre influencent tout aussi positivement la consommation de panneaux. Toutefois, ce qui retient l'attention pour ces produits est l'expansion soutenue des capacités de production à l'échelle nord-américaine. Au final, les prix apparaîtront stables en 2018 et pourraient reculer légèrement en 2019. Pour les panneaux structuraux, la dynamique est semblable quant à la demande, bien que les prix pourraient grimper durant le premier semestre de 2019.



Forêts de chez nous **PLUS**

Pour recevoir la version électronique de cette infolettre : foretprivee.ca
Pour mettre fin à votre abonnement : bois@upa.qc.ca

Analyse et rédaction

François Robichaud
Forest Economic Advisors